Commission « FORMATION - HARMONISATION DES PRATIQUES »

Viisio conférence Réunion du 21/05/2019

Présents:

- Marie **BISTOQUET**,
- Brigitte CABANAT,
- Pauline LANSALOT-MATRAS.
- Isabelle LEPAIN,
- Guy MOLINIER,
- Pascale PELLECUIER.
- Nathalie TOURRETTE.

Excusés:

- Albane ANDRIEU,
- Mickael LORIETTE,
- Martin MICHAUD.

FORMATION FN SANTE SEXUELLE:

• Formation de base :

Une centaine de personnes à former sur toute l'Occitanie; soit deux groupes de 50 personnes côté Montpellier et Toulouse. Il est à noter l'absence de réponse du CeGIDD de Toulouse en train de déménager, une relance sera faite auprès de Nathalie SPENATTO.

Il s'agit d'une formation de base sur le VIH, les IST, les hépatites et la santé sexuelle destinée au personnel administratif/paramédical CeGIDD/SMIT et autres structures de soins nouvellement arrivés sur leur poste ou n'ayant jamais reçu de formation spécifique dans ce domaine.

Il est prévu deux sessions d'une journée sur chaque site. Il est envisagé de réaliser la formation sur deux jours. La coordinatrice médicale est présente à Montpellier seulement deux demi-journées par semaine sur le COREVIH. Cela ne permet pas de consacrer une journée supplémentaire à la formation.

Le programme théorique de la formation du matin sera assuré par les coordinatrices médicales : Dr Marie BISTOQUET et Dr Pauline LANSALOT-MATRAS.

Les ateliers pratiques de l'après-midi seront organisés en petites groupes de 3 à 4 personnes qui tourneront auprès des intervenants associatifs experts des publics cibles identifiés. Ces ateliers seront l'occasion de mettre en application la formation théorique du matin par des échanges de pratiques, jeux de rôle et retours d'expérience.

Ces sessions de formation seront organisées au mois de septembre et jusqu'à la mi-octobre 2019. Une prospection pour trouver une salle à Montpellier et à Toulouse est en cours.

Guy MOLINIER évoque la rémunération des Associatifs lors de leur intervention et souhaite que ce point soit porté à l'ordre du jour du prochain Bureau du COREVIH.

• Session spécifique : échanges de pratiques

Une discussion s'engage sur la faisabilité et la définition de ces soirées thématiques organisées dans les différents départements. Il est convenu de respecter le projet déposé auprès de l'ARS.